

Espace Port Beaulieu

9, boulevard Vincent Gâche, 44200 Nantes

Lundi 21 mai 2012



Elections 2012

La Jeunesse au coeur des élections législatives

Parce qu'elles interviennent en pleine crise économique, sociale et environnementale, les élections présidentielles et législatives de 2012 doivent être l'occasion d'un débat approfondi et élargi à l'ensemble du corps social sur le projet de société que nous voulons bâtir collectivement. Ayant pour ambition de participer à la co-construction des politiques publiques sur les questions de jeunesse et d'éducation populaire, il paraît tout naturel que le CRAJEP* des Pays de la Loire souhaite contribuer au débat public dans le cadre des présentes élections.

C'est dans ce cadre, que le CRAJEP invite l'ensemble des candidats ligériens aux élections législatives à venir échanger, débattre, construire... autour des questions de jeunesse et d'éducation populaire. Quatre axes principaux ont été retenus pour structurer cette réflexion:

- Éducation tout au long de la vie
- Orientation, emploi et formation
- Autonomie des jeunes
- Démocratie & citoyenneté

Ces axes auxquels se réfèrent un certain nombre de questions, seront débattus en ateliers mêlant candidats à l'élection législative et membres de mouvements de jeunesse et d'éducation populaire. Chaque demi-journée se conclura par une table ronde qui permettra à chaque représentant des partis politiques de réagir aux propositions du CRAJEP et ainsi de pouvoir présenter les actions qu'ils proposent dans le cadre de leur futur mandat.

Cette journée se tiendra le lundi 21 mai 2012, à l'Espace Port Beaulieu, à partir de 9h.

*Comité Régional des Associations de Jeunesse et d'Éducation Populaire, le CRAJEP Pays de la Loire est une coordination qui réunit 23 associations, unions et fédérations de jeunesse et d'éducation populaire. Ces associations agissent sur l'ensemble de la région dans des domaines aussi divers que les loisirs, l'accompagnement des pratiques culturelles, les activités physiques et sportives, la petite enfance, l'éducation, le médico-sociale...

**Renseignement et Inscription obligatoire sur le site internet du CRAJEP : www.crajep-pdl.org
pour toute demande d'information vous pouvez joindre le CRAJEP par mail : coordination@crajep-pdl.org
ou par téléphone au 06 74 48 29 16 / 02 51 86 02 63**

Pour une éducation tout au long de la vie

Reconnue dans les textes, admise comme une ardente obligation devant les adaptations nécessaires et la mise à niveau des connaissances tant pour la vie professionnelle, que personnelle et citoyenne, la formation tout au long de la vie est loin d'être une réalité. Cet objectif pourrait se concrétiser par la mise en place d'un « capital formation » pour reprendre des études ou une formation, acquérir des compétences hors champ scolaire par des parcours de qualification et ainsi répondre aux inégalités entre les jeunes. Les conditions de cet engagement nécessitent l'implication de nombreux acteurs de l'éducation : l'école, les partenaires éducatifs, les collectivités, chacun contribuant à l'émergence de « maisons des savoirs » ou l'éducation non formelle y a toute sa place. L'action éducative portée par l'éducation populaire constitue un enjeu primordial pour accompagner les individus et les rendre acteur de la société.

1. Quelles conditions et moyens à développer pour mettre en place ce « capital formation » ?
2. Quelles reconnaissances et moyens à apporter à l'éducation hors du champ scolaire peut-être partenaire de l'éducation scolaire ?
3. Comment renforcer la valorisation les expériences acquises dans le cadre non formel ?

Orientation , Emploi et Formation

Les jeunes constituent sous des formes diverses l'élément sensible des évolutions sociales, économiques et environnementales de notre société. Les mutations intervenues depuis une trentaine d'années ont été marquées par un empilement de dispositifs de lutte contre le chômage des jeunes orientés exclusivement vers la formation professionnelle, l'aide à l'emploi et des soutiens financiers à la famille. Force est de constater que toutes ces politiques ont échoué à apporter les réponses efficaces aux défis multiples que représentent, dans une société complexe, les questions du projet de vie de chaque jeune, son émancipation et son insertion sociale et professionnelle.

1. Comment proposer à chaque jeune à égalité de droits et de chances les moyens de construire son projet de vie ?
2. Comment articuler éducation et projet personnel en faisant de ce dernier l'élément moteur des choix de formation ?
3. Comment lutter efficacement contre toutes les formes de discriminations dans l'accès à l'emploi et contre la précarité des conditions de travail faites aux jeunes ?

Autonomie des jeunes

Dans le contexte de crise économique et sociale, les jeunes subissent des effets importants : 20% des jeunes vivent sous le seuil de pauvreté en France. Les jeunes connaissent donc des difficultés importantes en terme d'accès au logement, aux transports, à la culture, aux loisirs... Les politiques publiques, parfois volontaristes pour certaines collectivités, n'ont pas pu répondre de manière satisfaisante à l'ampleur et la multiplicité des défis.

1. Quelle politique jeunesse transversale et globale pour créer les conditions nécessaires à l'autonomie des jeunes.
2. L'aide sociale pour la jeunesse doit t-elle toujours passer uniquement par les parents (allocations familiales) ? Doit t-on changer de paradigme et ainsi permettre les transferts directement vis à vis des jeunes ? Quels impacts pour les jeunes ?
3. Doit t-on parler d'autonomie ou d'émancipation des jeunes ? Quel est l'objectif des politiques publiques liées à cet objet ?

Démocratie & Citoyenneté

Vivier de citoyens, l'action associative contribue, avec la militance déterminée et efficace de ses acteurs, à la construction de réponses aux demandes sociales. Elle s'inscrit en complémentarité de l'action publique développée par nos collectivités. Elle permet au citoyen de prendre toute sa place et de participer à la construction de la société. En cette période où notre société, guidée par le libéralisme, dévoile certaines de ses limites, l'action associative citoyenne se voit fragilisée. Elle est trop souvent remise en cause par des indicateurs fantasmés comme l'efficacité absolue, l'efficacité maximum. Cette fragilisation, cette remise en cause peuvent aller jusqu'à la mise en concurrence de l'action développée, voir la reprise et le portage directe par les collectivités. Pour autant, dans une société aujourd'hui affaiblie, tant sur le plan économique que social, l'association, citoyenne n'a-t-elle pas encore besoin d'être soutenue par la République, par les collectivités et par les collectivités de proximité ?

1. Comment accompagner les collectivités afin qu'elles mesurent mieux l'intérêt social et politique de cette démocratie participative ?
2. Comment encourager le soutien de l'action socioculturelle, dans le cadre d'une dynamisation sociale des territoires, qui vise à accompagner des projets associatifs et des expérimentations collectives ?
3. La concession par une collectivité, d'un peu de pouvoir à des citoyens responsables pour un projet à caractère social, est-il à considérer comme un abandon de responsabilité ou comme une sagesse dans la modeste contribution des différents acteurs à l'intérêt publique ?